

“ Parole
d'expert ”

S'adapter à la nouvelle situation

Avec le collectif “Frontaliers ou bien ?”, Alptis a multiplié en 2013 les actions en faveur de l'assurance santé des travailleurs frontaliers*, menacée par la fin du libre choix entre la CMU (couverture maladie universelle) et une assurance frontalière privée et qui va s'appliquer à compter du 1^{er} juin 2014.

Selon **Serge Tureau**, expert Frontaliers, “Alptis a heureusement anticipé les conséquences de la mise en œuvre de ce changement avec sa garantie complémentaire “Frontaliers Plus”. En gardant à l'esprit le besoin numéro un des travailleurs frontaliers : bénéficier de soins de santé de qualité qu'ils soient en France ou en Suisse”. Et l'expert assurances Frontaliers de conclure : “Alptis prend ce virage avec ses adhérents en trouvant les solutions au meilleur prix, comme nous l'avons toujours fait depuis que nous les accompagnons”. ●

*Plus d'infos sur facebook.com/FrontaliersOuBien ou sur www.frontaliersoubien.org



Les travailleurs frontaliers

**Travail, transports, services...
A bien des égards, la vie
des travailleurs frontaliers est à
cheval entre la France et la Suisse.**

“ Leur spécificité est de vivre dans un pays et de travailler dans un autre. Ils dépendent de législations qui ne sont pas forcément convergentes”, souligne Serge Tureau, spécialiste de ce marché et créateur du premier produit Alptis dédié à cette cible, en 1990.

Accès aux soins dans les deux pays

“ Les frontaliers forment un public à part, ils ont par exemple besoin de pouvoir se soigner dans les deux pays. A nous de leur fournir des solutions qui répondent à cette particularité”, rappelle Serge Tureau. Avec la garantie “Frontaliers Plus” et ses cinq niveaux de couverture, la prise en charge dès le 1^{er} euro, les remboursements sur les médecines naturelles, les actes de prévention et les dépassements d'honoraires, sont ainsi garantis des deux côtés de la frontière. ●

Alptis Frontaliers, une association engagée

Apporter des solutions spécifiques de santé aux travailleurs résidant dans une zone frontalière avec la Suisse, c'est le but que s'est fixé l'association Alptis Frontaliers, créée en 1997 et qui compte aujourd'hui près de 13 000 assurés-adhérents. “Composé d'adhérents bénévoles, tous domiciliés en zone frontalière, le Conseil d'Administration est très actif et impliqué, se félicite Serge Tureau. Les décisions sont ainsi prises par les premiers concernés”.



Les solutions d'assurance Alptis
pour les frontaliers : plus d'infos sur
l'onglet “Frontalier” d'alptis.org

